



UNION JUIVE FRANÇAISE POUR LA PAIX
الإتحاد اليهودي الفرنسي من أجل السلام
ההתאחדות היהודית הצרפתית למען השלום



LA PALESTINE A L'ONU

SUCCES DIPLOMATIQUE : ESSAI A TRANSFORMER !

L'Union Juive Française pour la Paix, tout comme la grande majorité des associations solidaires du peuple palestinien, n'a pas boudé son plaisir en constatant l'ampleur du résultat du vote pour l'admission de la Palestine en tant qu'Etat observateur non membre à l'ONU.

Ainsi, une très large majorité des Etats de la planète a décidé que la Palestine n'est plus un « territoire disputé » mais un Etat actuellement soumis à une occupation et une colonisation illégales.

Ainsi, les conceptions d'Israël et de son principal soutien, les Etats-Unis, sur le règlement du « conflit » entre Israël et le peuple palestinien — des “négociations directes sans conditions” qui ne peuvent conduire qu'à une acceptation de la domination et du contrôle de l'Etat d'Israël sur l'ensemble de la Palestine — sont clairement discréditées sur la scène politique internationale.

L'Autorité Palestinienne peut se saisir de ce succès pour accéder à des instances telles que la FAO (Organisation des Nations-Unis pour l'alimentation et l'agriculture), l'OMS (Organisation mondiale de la Santé) et la CPI (Cour Pénale internationale)

Résistera-t-elle aux pressions, en particulier pour saisir la CPI des crimes de guerre commis par l'Etat d'Israël ?

Par ailleurs, nous ne pouvons que constater que ce vote de l'assemblée de l'ONU n'a aucune incidence sur la tragique réalité de terrain, occupation, colonisation, emprisonnements arbitraires, destructions et politique d'apartheid, et ne répond à aucune des revendications fondamentales du peuple palestinien, en particulier la mise en œuvre du droit au retour des réfugiés voté par cette même assemblée depuis décembre 1948.

Et il est très révélateur qu'Israël ait pu décider sans aucun frein pour l'instant deux mesures punitives : l'annonce d'un programme de construction de 3000 logements dans les colonies de Cisjordanie, en déclarant « Nous continuerons à construire sur tout site qui présente un intérêt stratégique pour Israël », et le blocage du reversement des droits de douane dus au peuple palestinien.

Si l'ONU ne sanctionne pas immédiatement le gouvernement israélien pour ces provocations, la gifle infligée à Israël par son vote massif sera annulée.

C'est pourquoi le mouvement de solidarité ne doit surtout pas relâcher la pression. On ne peut se satisfaire d'un vote pour l'instant sans effet sur la réalité. Il faut accroître l'ampleur de la Campagne BDS (Boycott, Désinvestissement Sanctions) pour obliger l'Etat d'Israël à se conformer au droit international.

Le 3 décembre 2012, le Bureau National de l'UJFP.

Union Juive Française pour la Paix (UJFP) - 21 ter rue Voltaire, 75011 PARIS

Téléphone : 07 78 38 34 94 • e-mail : contact@ujfp.org • site : www.ujfp.org